



BlackRock : Damien Carême saisit à nouveau la Médiatrice

La Commission européenne a répondu au [courrier du 17 avril dernier](#), initié par Damien CARÊME et co-signé par 33 eurodéputé-e-s du groupe des Verts/ALE, au sujet du contrat accordé à BlackRock pour conduire une étude sur l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la supervision bancaire, et des risques de conflits d'intérêts y afférant.

Insatisfait de la réponse, Damien CARÊME poursuit sa plainte auprès de la Médiatrice européenne.

Réaction de Damien CARÊME, député européen Verts/ALE :

« La réponse de la Commission européenne n'est pas satisfaisante. Elle ne lève pas mes inquiétudes quant au flagrant conflit d'intérêts émanant du contrat accordé à BlackRock pour conseiller la Commission sur la finance verte.

Il y est indiqué que BlackRock assurera une 'ségrégation physique' entre les services en charge de l'étude et ceux en charge des investissements. Mais qui peut sérieusement y croire ? Et comment la Commission pourra-t-elle le vérifier ?!

J'ai donc décidé de saisir à nouveau la Médiatrice européenne pour donner suite à toutes ces interrogations et garantir l'intégrité de nos institutions. L'éthique et la transparence ne doivent pas être de vains mots. Je le redis : pour résoudre le conflit d'intérêts, le contrat doit être annulé et l'appel d'offres relancé.

Je demande aussi à la Médiatrice de vérifier les explications données par BlackRock, mais non publiées, concernant le prix très bas de son offre. Car les suspicions de dumping sur le prix pour influencer la décision publique sont fortes. Ne laissons pas les lobbys s'accaparer les rennes du processus de décision publique ! »

Contact presse

Matthieu Moulonguet / matthieu.moulonguet@europarl.europa.eu / +33 6 44 13 01 57